

Le pôle Médico-social

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)



FAM Guérignan - Bignan
10 Rue Ambroise Paré,
56500 Bignan
☎ 02 97 69 58 90



FAM Keruhel - Monterblanc
11 Rue des Genêts,
56250 Monterblanc
☎ 02 97 45 80 00

Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)



MAS du Coudray
La chapelle Caro
2 Z.A du Clos Joubaud ,
56460 Val d'Oust
☎ 02 97 74 94 94



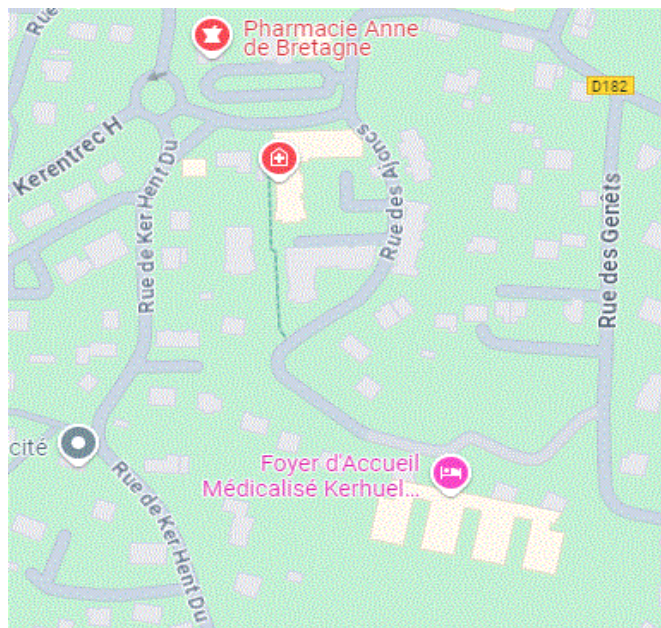
MAS de Kerblay - Sarzeau
25 Rue du Grabon,
56370 Sarzeau
☎ 02 97 41 78 11

EHPAD - USLD - UHR



Résidence Arc-en-Ciel
22 rue de l'hôpital
CS-30010
56890 Saint-Avé
☎ 02 97 54 49 65

Où nous trouver ?



Le foyer KERUHEL est situé dans le bourg de Monterblanc facilitant l'utilisation des commerces et des services par les résidents. En fonction de leur capacité, ils ont accès aux transports collectifs interurbains.

Les informations sont enregistrées dans un **Dossier Patient Informatisé** permettant d'assurer la continuité des soins. L'ensemble des logiciels informatiques utilisés par l'EPSM Morbihan est soumis et a fait l'objet d'une autorisation par la CNIL (Commission Nationale des Informations et Libertés) dans les conditions fixées par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

EPSM Morbihan
22 rue de l'Hôpital CS 30010 - 56890 Saint-Avé
02.97.54.49.49 - www.epsm-morbihan.fr
Service Communication - Octobre 2024 ref MGT/FE/021/V1



FAM KERUHEL

Foyer d'Accueil Médicalisé



Secrétariat ouvert :
Les Lundis, Jeudis et Vendredis
9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

11 rue des Genêts
56250 MONTERBLANC

☎ **02.97.45.80.00**

Mail : famkeruhel-administration@epsm-morbihan.fr

Qui sommes-nous ?

Le FAM Keruhel accueille à temps complet des adultes handicapés psychiques âgés de plus de 20 ans, présentant des troubles de santé mentale stabilisés avec ou sans problématique somatique associée.



Les missions du FAM :

- Un accompagnement au quotidien par un personnel compétent et formé
- Une surveillance médicale et une continuité des soins
- Un hébergement dans un cadre confortable et rassurant
- La mise en œuvre d'un projet d'accompagnement personnalisé

Le forfait "journalier" est à la charge du résident. En cas de ressources insuffisantes, le résident peut solliciter l'aide sociale du département. Le forfait "soin" est pris en charge par la sécurité sociale.

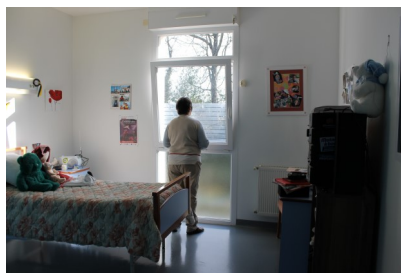
Pour plus de renseignements, contacter le service de facturation de l'EPSM au 02 97 54 49 49.

L'hébergement

Le FAM Keruhel est entouré d'un parc paysagé. Les résidents bénéficient d'un cadre de vie confortable dans des bâtiments fonctionnels, datant de 2001.

Le FAM propose 50 places en hébergement permanent, organisées en 4 maisons.

Chaque chambre possède sa propre salle d'eau aménagée aux normes d'accessibilités.



L'accompagnement

L'équipe pluridisciplinaire propose à chaque résident un accompagnement personnalisé, centré sur ses capacités et ses besoins individuels.

Au-delà de la promotion de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, des activités adaptées aux besoins du résident sont proposées.

Activités à visées :

- Educative
- Socialisation
- Développement corporel
- Stimulation sensorielle
- Détente
- Loisirs

Les professionnels

Une équipe pluridisciplinaire, dynamique et motivée, assure la permanence de l'accompagnement et des soins.

- Direction déléguée
- Cadre supérieur coordinateur
- Cadre de santé
- Educateurs spécialisés
- Psychologue clinicienne
- Médecin psychiatre
- Médecin généraliste
- Secrétaire
- Animatrice sociale
- Infirmiers
- Aides Médico-Psychologiques / AES
- Aides soignants
- Agents de Bio-nettoyage
- Ergothérapeute
- Assistante sociale

Les formalités d'admission

- 1 Notification MDA/MDPH d'orientation en Maison d'Accueil Spécialisée
- 2 Dossier de demande d'admission à solliciter auprès du secrétariat et à compléter par la personne et son représentant légal
- 3 Certificat médical